

Rapport annuel 2016



FONDATION
COMMUNAUTAIRE
DU SAINT-MAURICE

Table des matières

Message du Président du Conseil d'administration	3-4
Présentation et objectifs	5
Les membres du Bureau des Gouverneurs	6
Les membres du Conseil d'administration	7
Croissance de la FCSM	8
Rendements annuels	9
Rapport d'activités	10
Photos de nos créateurs de fonds en 2016	11
Photos de l'Assemblée générale annuelle	12
Photos « Remises de bourses »	13
Perspectives pour l'année 2017	14
Autres remises	15
États financiers audités	16

Message du Président 2016



2016 a été pour la Fondation communautaire du Saint-Maurice une année de continuité en termes de croissance des fonds avec plus de 325 000 \$ de nouvelles contributions. De cette somme, six (6) nouveaux fonds, couvrant des objectifs philanthropiques particuliers, ont été créés pour une capitalisation totalisant plus de 275 000 \$.

Les discussions pour la récupération de la gestion du fonds « Mécénat Place-ments Culture » de la Fondation du Musée québécois de culture populaire, amorcées en 2015, se sont concrétisées en 2016. Le fonds qui était sous gestion à la Fondation du Grand Montréal fait maintenant partie des actifs gérés par notre fondation. Nous remercions la Fondation du Musée pour la confiance témoignée. Depuis les dernières années, nous desservons un nombre important d'organisations culturelles de notre milieu, dont l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières qui nous accueille aujourd'hui.

Le projet « Faire la différence/ Assurance Vie » s'est poursuivi en 2016 avec les organismes communautaires et les partenaires responsables. Les nouvelles polices d'assurance totalisent cette année 45 000\$ et les vingt-cinq (25) organismes participant au projet ont acquis un potentiel de dons de 142 000\$ au bénéfice de leurs fonds de dotation. Les responsables de ce projet, expérimenté en primeur chez nous, souhaitent maintenant convaincre le Gouvernement du Québec de poursuivre ce projet et de le rendre accessible à l'ensemble des organismes communautaires du Québec.

En 2016, malgré l'incertitude des marchés financiers face au Brexit en Europe et à la nouvelle gouvernance américaine, les rendements sont à la hausse. La Fondation communautaire du Saint-Maurice termine l'année 2016 avec un rendement de 5,11% avant frais de gestion. Vous pouvez consulter l'historique de nos rendements des dernières années dans notre rapport.

Un de nos créateurs de fonds, à l'Assemblée générale annuelle de 2015, a souhaité que la fondation rendre plus attrayant son site WEB. C'est ainsi que le Conseil d'administration a mis sur pied un comité de travail pour revoir l'ensemble de la visibilité externe de notre fondation. En décembre, le Conseil d'administration a adopté un budget pour la refonte du site WEB qui devra faire les liens avec les nouvelles plateformes numériques. Il est actuellement en construction et nous vous informerons dès que vous pourrez le consulter. Le Comité se penchera aussi sur la façon pour notre fondation d'être plus présente sur les médias sociaux et de rejoindre un plus large réseau de philanthropes.

Vous me permettez en conclusion de remercier les membres gouverneurs et les membres du conseil d'administration pour leur implication et leur rôle d'influence permettant la venue de nouveaux créateurs de fonds. La progression soutenue de la Fondation n'aurait pu se poursuivre sans le travail impeccable de mesdames Lise Beaulieu et Suzanne Mongrain-Ross, et ce tant au niveau des opérations que des multiples tâches de représentation et de sensibilisation tenues en 2016. Nous les en remercions grandement.

Toute l'équipe de la Fondation communautaire du Saint-Maurice envisage l'année 2017 avec la même détermination pour assurer à nos créateurs de fonds des rendements leur permettant l'atteinte de leurs objectifs philanthropiques.

Pierre Lamothe,
Président

Présentation et objectifs

Une fondation communautaire, c'est un concept simple mais fort ingénieux.

Il s'agit d'un organisme de bienfaisance enregistré qui regroupe les dons petits ou grands qui lui sont versés dans des fonds de dotation permanents dont seul le produit est distribué au profit des cibles philanthropiques choisies. Ainsi, quelle que soit l'envergure de votre don ou la cause que vous souhaitez appuyer, votre générosité profitera éternellement à la collectivité.

La Fondation communautaire du Saint-Maurice a pour objectif de:

- Encourager la création de fonds de dotation inaliénables.
- Solliciter et gérer des fonds (dons en espèces - legs - promesses de dons - fonds commémoratifs - dons d'assurance-vie) qu'elle porte dans des fonds de dotation permanents.
- Mettre en commun les fonds et les dons reçus, en gérer le placement avec prudence et en distribuer le produit sous la forme de subventions consenties à des organismes sans but lucratif, au profit de toute une gamme d'activités dans les domaines des services sociaux, des arts, de la culture, de l'éducation, de la santé, des sports, des loisirs, etc..
- Devenir un catalyseur des ressources pouvant servir aux œuvres de charité de la collectivité mauricienne.

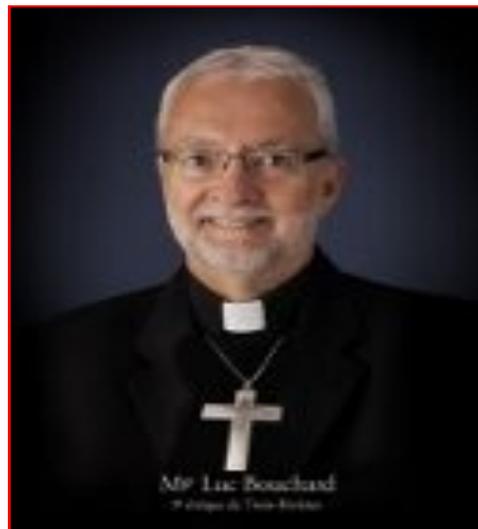
La FCSM se veut un centre de philanthropie digne de confiance envers la communauté et ses donateurs. Avec des normes très élevées en matière d'excellence, d'efficacité et de responsabilité, elle joue un rôle important dans le développement de la région.

La FCSM a comme valeurs dominantes, l'intégrité et la transparence, et s'inspire de principes élevés de morale et de justice. L'accès aux informations et opérations de la Fondation est une pratique établie.

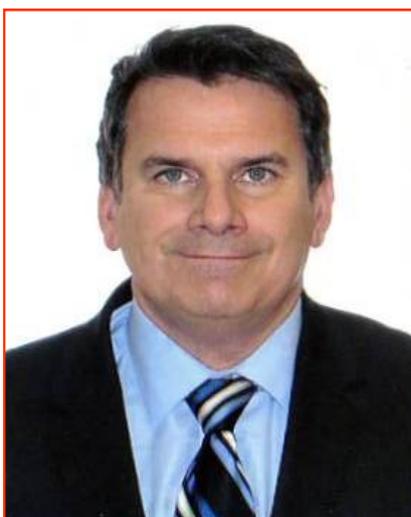
Le Bureau des Gouverneurs



Roland Désaulniers
Président de la Cité de l'Énergie



Monseigneur Luc Bouchard
Évêque du diocèse de Trois-Rivières



Alain Bolduc
Juge de la Cour Supérieure
du Québec



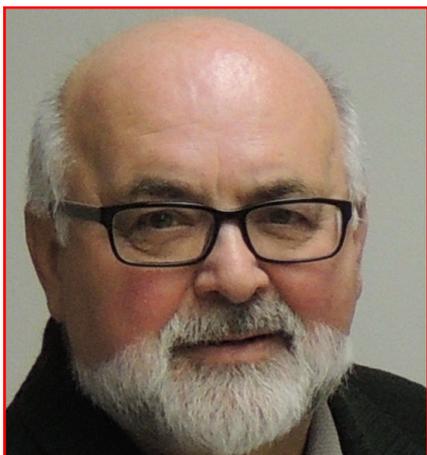
Nancy Kukovica
Directrice générale de la
Corporation de
Développement culturel
Ville de Trois-Rivières
Représentante de
Centraide Mauricie



Yvon Laplante, PH.D
Directeur Service des
Communications
Représentant de l'Université
du Québec à Trois-Rivières

Le Conseil d'administration

Rapport annuel 2016



Pierre Lamothe
Président du CA
Psychologue consultant



Lise Beaulieu
Vice-présidente du CA
Retraitée



Jacques Veillette
Trésorier du CA
Retraité



Suzanne M. Ross
Secrétaire du CA
Retraitée



Jean-Guy Doucet
Président, Développement La
Chaussée



Gaston Bolduc
Retraité



Jacques Grand 'Maison
Conseiller en assurance et rentes
collectives/ Sage Décision

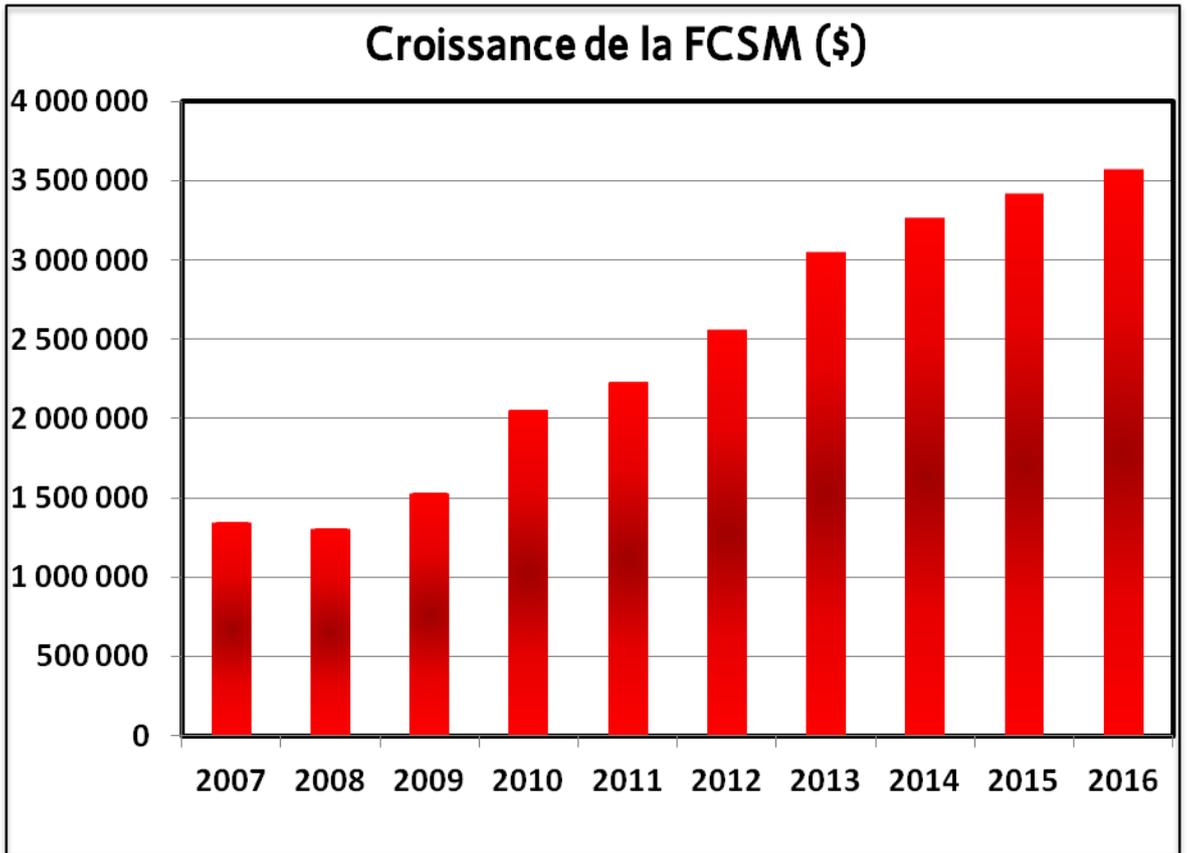
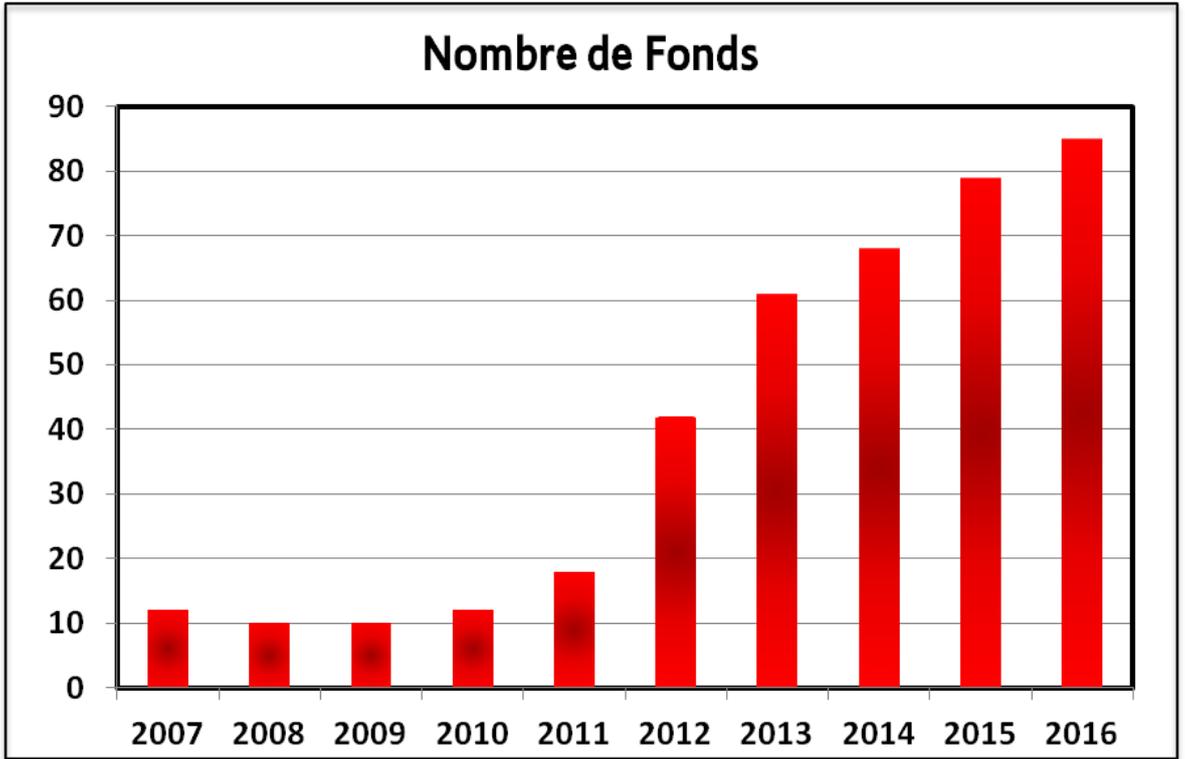


Éric Lord
Directeur général
Culture Mauricie

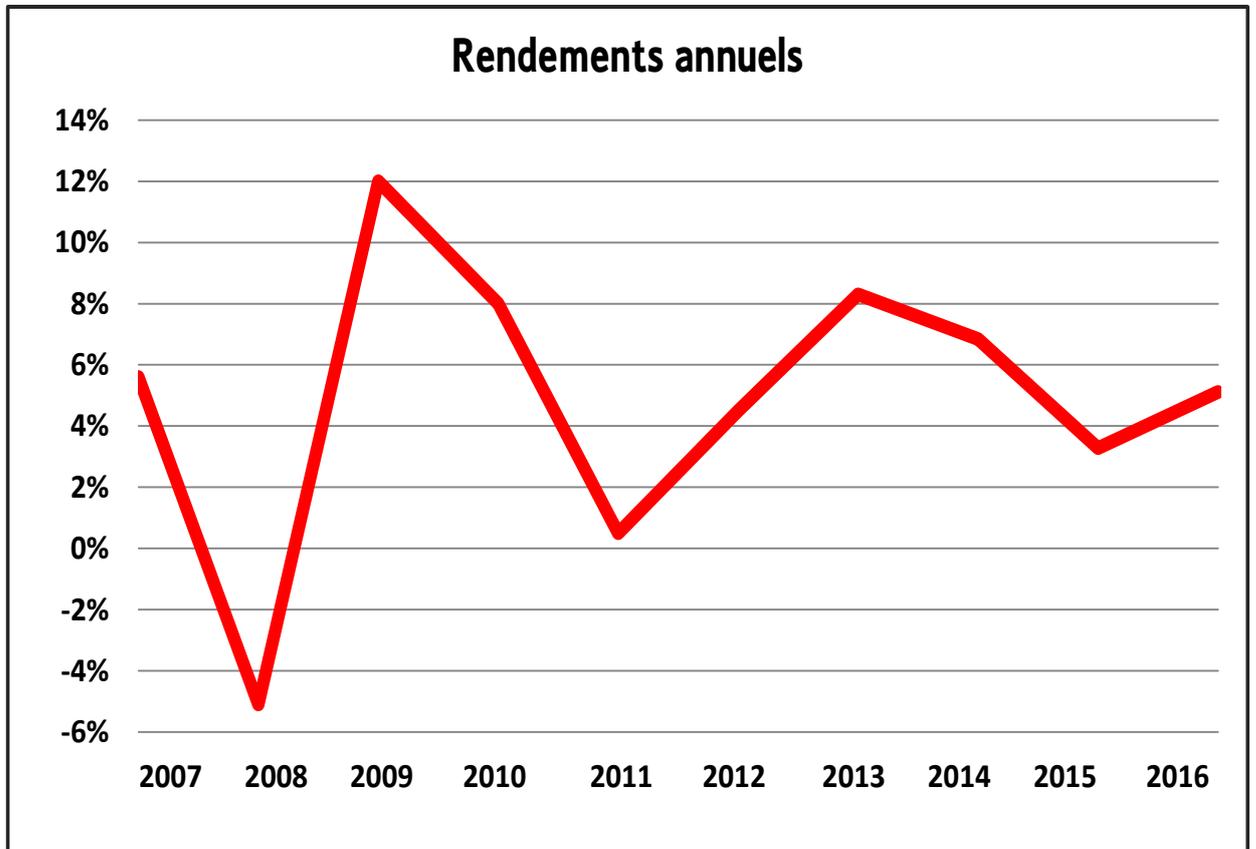


Me Manon Beaumier
ASC, Adm,A Professeure
Université du Québec à
Trois-Rivières

Croissance de la FCSM



Rendements annuels



Rapport d'activités

Réunions du Conseil

Le conseil d'administration a tenu cinq (5) réunions durant l'année.

Les réunions se sont tenues de janvier 2016 à décembre 2016, date de la fin de l'année financière de la Fondation.

Le Comité des finances, formé de Roland Désaulniers, Jacques Grand 'Maison et Suzanne M. Ross, ont revu la politique de placement et ont recommandé au Conseil d'administration de maintenir pour l'an prochain les mêmes paramètres de placement.

Communication et promotion

La Fondation dispose d'un dépliant promotionnel, lui permettant de faire connaître au public et aux donateurs éventuels, les avantages de créer un fonds à la Fondation communautaire du Saint-Maurice.

« Faire la différence / Assurer l'avenir »

Le projet «Faire la différence / Assurer l'avenir» qui a débuté en janvier 2015, s'est suivi en 2016.

25 organismes communautaires détenant un fonds de dotation ont maintenant des polices d'assurance-vie pour un montant de 142 000 \$.

Rigueur

Un relevé des activités de chaque fonds est remis annuellement, ou sur demande, aux créateurs de fonds, en plus du rapport annuel de la Fondation.

Un cabinet d'auditeurs indépendant vérifie annuellement et rigoureusement les produits et charges de tous les postes comptables et prépare les états financiers de la Fondation.

Partenaires de soutien

La Fondation communautaire du Saint-Maurice est membre des Fondations communautaires du Canada.

Créateurs de fonds en 2016

En 2016, plusieurs nouveaux fonds ont été créés dans des domaines différents, ce qui apporte de la diversité au sein de la Fondation communautaire du Saint-Maurice.



Le Fonds des Maires de la Ville de Bécancour et le Fonds d'aide aux affaires culturelles de la Ville de Bécancour. Les protocoles ont été signés par Daniel Brunelle, directeur général adjoint de la Ville de Bécancour, entouré de Suzanne M. Ross, Secrétaire du CA de la FCSM, Jean-Guy Dubois, Maire de la Ville de Bécancour et Lise Beaulieu, Vice-présidente du CA de la FCSM.



Signature du Fonds Santé Le Rocher
Lise Beaulieu, Vice-présidente de la FCSM, Johanne Bergeron, Présidente du CA du Fonds Santé Le Rocher de Grand'mère, Pierre Lamothe, Président de la FCSM et Suzanne M. Ross, Secrétaire de la FCSM.

CA et AGA avril 2016

Plus de 40 personnes ont pris part à l'assemblée générale annuelle de la FCSM qui s'est tenue à l'Association des parents d'enfants handicapés, créateur d'un fonds.



L'équipe de l'APEH nous a accueilli: Joany Sylvestre, Lyne Sergerie, Annie Raymond et Jessica Cloutier.



Comme à chaque année, les permanentes de la FCSM, accompagnée du Président et de l'animateur Steve Leblanc, s'occupent du bon déroulement de l'Assemblée générale annuelle.



Remises de Bourses

La Fondation communautaire du Saint-Maurice a plusieurs fonds de dotation dont les objectifs sont différents. Parmi ceux-ci nous avons le Fonds Paul Désaulniers qui a comme objectif de faire des dons à des étudiants originaires du Centre-de-la-Mauricie.



Cinq (5) bourses d'études de 3 000 \$ chacune attribuées à Jody Bellerive, Myriam Désaulniers, Julia Giroux, François Lajoie, Audrey Villiard Létourneau. Ces bourses sont remises par Lise Beaulieu, Vice-présidente du CA de la FCSM et Suzanne M. Ross, Secrétaire du CA de la FCSM. Daniel McMahan, FCPA, FCA, Recteur, André St-Onge, Président du CA et Daniel Milot, DG de la Fondation de l'UQTR.



6 000 \$ en bourses a été remis à 12 étudiants du Carrefour Formation Mauricie. Suzanne M. Ross, Secrétaire du CA, Pierre Lamothe, Président du CA, Renaud Lévesque DGA du CFM et Lise Beaulieu, Vice-présidente de la FCSM.



12 bourses de soutien totalisant 6 000 \$ ont été remises aux étudiants du CEGEP de Trois-Rivières. La présentation du chèque a été faite à Bénédicte N'Dri, DG de la Fondation du CEGEP par Suzanne M. Ross et Lise Beaulieu de la FCSM.



Un généreux donateur de Shawinigan, Paul Désaulniers représenté par son frère Roland Désaulniers, membre du Bureau des Gouverneurs de la FCSM remet un chèque de 6 000 \$ en bourses d'étude à Guy Dumais, directeur général et Alain Huard, directeur des affaires étudiantes et communication au Collège de Shawinigan.

Perspectives pour l'année 2017

- Poursuivre les présentations de la Fondation auprès des différentes instances financières et clubs sociaux.
- Répondre et assurer le suivi de toutes demandes d'information des créateurs de fonds potentiels.
- Soutenir les créateurs de fonds dans la finalisation de leurs fonds.
- Soutenir, à titre de partenaire, le projet « Assurer l'avenir » afin de faire perdurer le projet.
- Agir afin de continuer à se positionner comme organisme philanthropique en Mauricie.
- Développer de nouveaux fonds avec Mécénat Placements Culture qui relève du ministère de la Culture et des Communications du Gouvernement du Québec.
- Avec le Comité de visibilité externe, accentuer notre visibilité auprès des réseaux sociaux et développer nos outils de communication.

Autres remises

Le Fonds Santé Ste-Gertrude veut promouvoir l'accessibilité de la Coop de Solidarité auprès de la population de Ste-Gertrude. En 2016, deux chèques totalisant 8 094,23 \$ ont été remis à la Coop et aux Premiers Répondants.



Dr. Guillaume Langlois, Luc Desmarais, Carine Marchand et Raymond St-Onge, Premiers Répondants ont reçu le chèque de Suzanne M. Ross, Secrétaire du CA de la FCSM et Lise Beaulieu, Vice-présidente du CA de la FCSM.



Les représentants de la Coop Ste-Gertrude Mélissa Plourde, Dr. Guillaume Langlois, Carine Marchand et Raymond St-Onge. Les représentantes de la FCSM, Lise Beaulieu et Suzanne M. Ross.




YVES BOURQUE POURSUIT SON RÊVE ...EN CORÉE !

Bécancour le 2 mars 2017— La Ville de Bécancour tient à féliciter chaleureusement Yves Bourque qui s'envoie pour la Corée le 5 mars prochain afin de participer à la Coupe du monde en ski para nord. La performance qu'il y fera lui permettra de se classer pour les Jeux paralympiques de Pyeongchang, Corée, en 2018. De plus, cette compétition lui permettra de se familiariser avec les lieux avant les Jeux paralympiques.

M. Bourque, athlète de 51 ans a d'ailleurs participé aux Jeux paralympiques d'hiver de Sochi en 2014. Il s'entraîne depuis plusieurs années au parc de la Mauricie, au Club Énergie CMB, à la forêt Montmorency et à Canmore en Alberta. En 2016, il a participé à de nombreuses compétitions à Gatineau, au Mont Orford et la Coupe du monde d'Allemagne.

Mené par René Bérubé, un groupe de citoyens a décidé de soutenir l'athlète en créant le Fonds Yves Bourque en 2013 affilié à la Fondation Communautaire du Saint-Maurice. Rappelons que la Ville de Bécancour a participé à la mise en place du Fonds Yves Bourque afin d'aider l'athlète dans sa préparation pour participer aux Jeux paralympiques de Sochi en 2014. L'objectif du Fonds est toujours d'amasser les sommes nécessaires pour soutenir M. Bourque dans la poursuite de son entraînement. D'ailleurs, 6 000 \$ lui ont été remis cette année pour financer son entraînement et son voyage en Corée dans quelques jours.

Modèle de courage, de détermination et véritable exemple pour les jeunes athlètes de la région, Yves Bourque est une fierté pour la Ville de Bécancour !

Pour ceux désirant faire un don afin de soutenir cet athlète de la région, il est possible de le faire en envoyant un chèque au Fonds Yves Bourque, 17575, rang Thibodeau, Bécancour (Québec) G3H 1P3.

- 30 -

Source : Marie-Michèle Barette, Directrice des communications — Ville de Bécancour
819 294-6500
mbarette@villebecancour.qc.ca

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le Fonds Yves Bourque a pour objectif de venir en aide aux athlètes paralympique. En 2016, 6 000 \$ a été remis à Yves Bourque pour qu'il puisse poursuivre ses rêves grâce au dévouement du Créateur du Fonds, Monsieur René Bérubé.

Informations générales

Fondation communautaire du Saint-Maurice

90 rue des Casernes

Trois-Rivières (QC) G9A 1X2

Téléphone: (819) 376-1000

Télécopieur: (819) 374-6857

Courriel: fesm@centraidemauricie.ca

www.fondationcommunautairedustm.ca